

C.D.M.T. Postes

B.P. 537

Maison des Syndicats

97206 Fort de France Cedex

Tél : 06.96.00.16.16

Fax : 0811 38 48 93

cdmt-postes@hotmail.com



M. CRATERE Jacques André
 Directeur de la PPDC de FDF

Objet : // CRATERE J.A. Directeur PPDC

Monsieur Le Directeur,

Le Syndicat CDMT Postes est mandaté par M. () pour la défense de ses intérêts.

Effet, dans votre courrier en date du 15 Septembre 2008 vous indiquez :

- 1) « Je vous rappelle que votre validation sur le poste était assujettie à votre réussite au dispositif de la reconnaissance du potentiel professionnel ».
- 2) « A ce jour, vous n'avez pas jugé utile de prendre part aux épreuves qui vous ont été proposées ».
- 3) « Une évolution de l'organisation du service des colis. Une nouvelle configuration soumise à validation lors du prochain comité technique paritaire départemental qui ne nécessitera pas de poursuivre l'expérimentation du faisant fonction de Chef d'équipe ».

M. () et le Syndicat CDMT Postes, nous ne partageons aucun des points évoqués dans votre courrier cité en référence ; et nous souhaitons connaître la ou les raisons qui motivent votre décision ?

Nous disposons de nombreux éléments afin de défendre ce dossier c'est pourquoi, nous vous demandons de revoir votre décision et d'accompagner tel que vous l'aviez prévu M. () dans son poste d'encadrant courrier.

Enfin, nous vous demandons donc de maintenir M. () dans sa fonction de Chef d'Equipe Courrier Colis (niveau III . 1).

Recevez M. Le Directeur, mes syndicales salutations.

Fort de France, le 21 Septembre 2008,

Le Secrétaire Général,

M. Hervé PINTO

Reçu le 22/09/08